

LISTE DES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (P.A.S.S.)

Les PASS ont été mises en place par la loi relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998

ETABLISSEMENTS DE RATTACHEMENT	ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT	ARRONDISSEMENT
GROUPE HOSPITALIER BICHAT-CLAUDE-BERNARD	46, rue Henri Huchard	18e
HOPITAL LARIBOISIÈRE	2, rue Ambroise Paré	10e
HOPITAL SAINT-LOUIS	1, avenue Claude Vellefaux	10e
HOPITAL ROBERT-DEBRE	40, boulevard Serurier	19e
HOPITAL TENON	4, rue de la Chine	20e
HOTEL-DIEU DE PARIS	1, place du parvis Notre-Dame	4e
HOPITAL FERNAND-WIDAL	200, rue du Faubourg Saint-Denis	10e
HOPITAL D'ENFANTS ARMAND-TROUSSEAU	26, avenue du Docteur Arnold Netter	12e
HOPITAL SAINT-ANTOINE	184, rue du Faubourg Saint-Antoine	12e
GROUPE HOSPITALIER PITIE-SALPETRIÈRE	47-83, boulevard de l'Hôpital	13e
HOPITAL SAINT-VINCENT DE PAUL	74-82, avenue Denfert-Rochereau	14e
HOPITAL COCHIN	27, rue du Faubourg Saint-Jacques	14e
HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	20, rue Leblanc	15e

En **gras** se trouvent les PASS les plus proches pour les habitants du 18^{ème} arrondissement.